

**Rapport statistique sur les prestataires
du programme d'assistance-emploi**

AOÛT 2006

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Responsables de la production

Adèle Allen-Léonard et Francis Crépeau

(418) 643-1246

Responsable des demandes de statistiques

Rémi Nadeau

(418) 643-7311

remi.nadeau@mess.gouv.qc.ca

Secteur Statistique

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale

425, St-Amable, 4^e étage

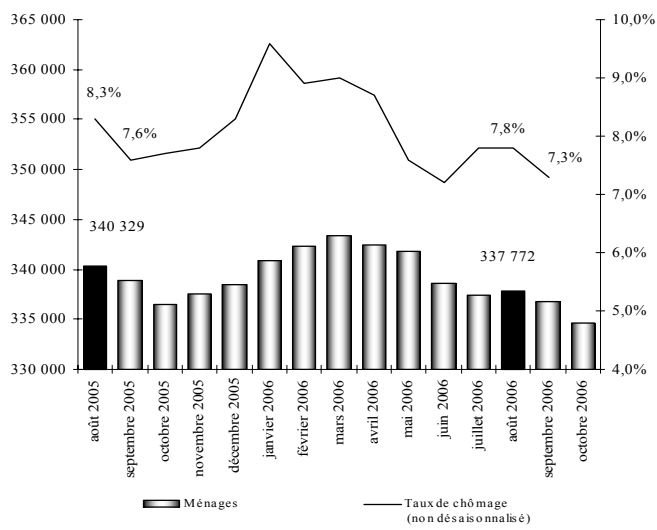
Québec (Québec)

G1R 4Z1

FAITS SAILLANTS SUR LES MÉNAGES ET LES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE-EMPLOI

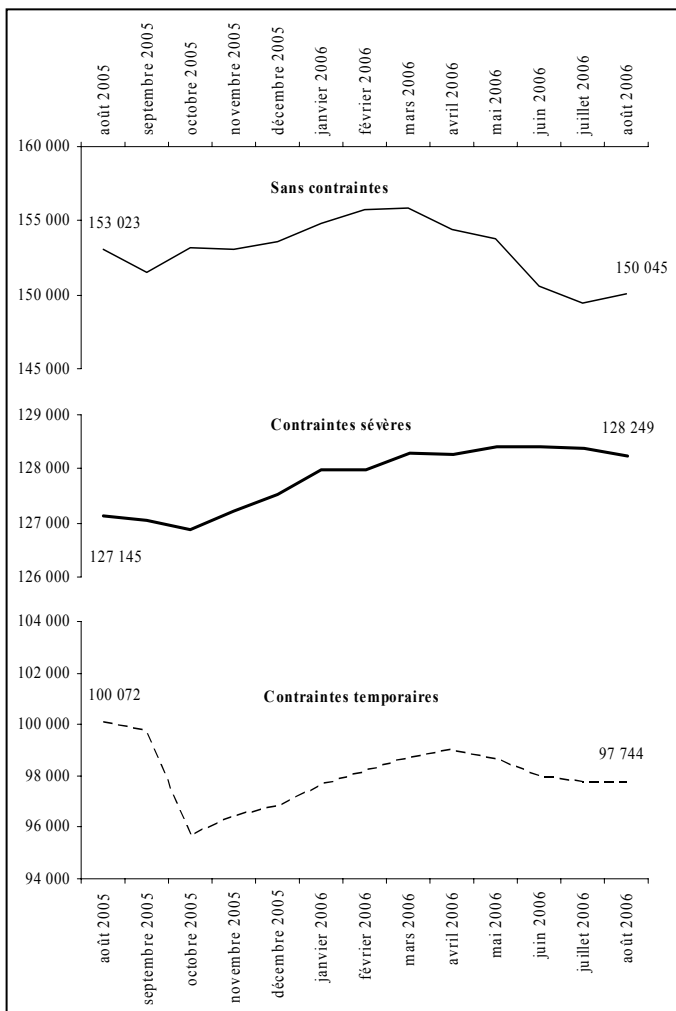
Données officielles d'août 2006 et estimations jusqu'en octobre 2006

On dénombre 337 772 ménages prestataires du programme d'assistance-emploi en août 2006 et l'estimation pour octobre 2006 est de 334 700.



Estimations pour octobre 2006 :

- Entre septembre et octobre 2006, l'estimation présente une diminution de 2 000 ménages prestataires de l'assistance-emploi, cette variation étant légèrement inférieure à celle observée au cours de la même période l'année dernière (- 2 266 ménages). L'estimation du mois d'octobre 2006 se base sur l'évolution du nombre de chèques ou dépôts directs émis le 1^{er} octobre 2006 par rapport au 1^{er} septembre 2006 (↓ 2 211 chèques).
- Cette évolution du nombre mensuel de ménages se traduit par une baisse estimée de 4 000 prestataires (baisse de 2 300 adultes et de 1 700 enfants) entre septembre et octobre 2006.



Adultes prestataires

	Août 2006 Nombre	Taux de variation annuelle
Sans contraintes	150 045	- 1,9 %
Contraintes temporaires	97 744	- 2,3 %
Sous-total (aptés au travail) : (Sans contr. + contr. temporaires)	247 789	- 2,1 %
Contraintes sévères	128 249	+ 0,9 %

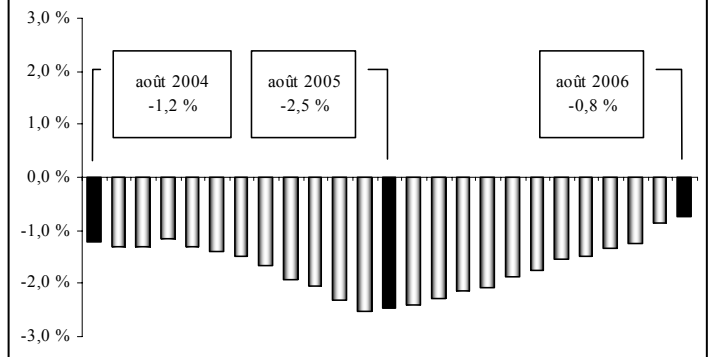
Comparaison entre août 2006 et août 2005:

- En août 2006, on compte 337 772 ménages présents à l'assistance-emploi, ce qui représente 2 557 ménages de moins (↓ 0,8 %) que l'année précédente. Cette baisse est inférieure à celle observée en août 2005 (↓ 2,5 %).
- En août 2006, il y a 376 038 adultes (↓ 4 202 ou ↓ 1,1 %) et 123 030 enfants (↓ 3 544 ou ↓ 2,8 %).
- En août 2006, on dénombre 499 068 prestataires, soit 7 746 de moins qu'à pareille date l'an dernier (↓ 1,5 %). Cette baisse annuelle est inférieure à celle observée en août 2005 (↓ 3,5 %).
- En août 2006, l'aide moyenne versée est de 704,77 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 238,1 millions de dollars (↑ 3,0 millions ou ↑ 1,3 %).

Observation du taux de chômage :

- Entre septembre 2005 et septembre 2006, le taux de chômage (données non désaisonnalisées) a diminué, passant de 7,6 % à 7,3 % pour les deux mois de référence. Par ailleurs, on constate une augmentation de quelque 48 800 emplois par rapport à septembre 2005.

Entre août 2005 et août 2006, le nombre de ménages du programme d'assistance-emploi a diminué de 0,8 %.

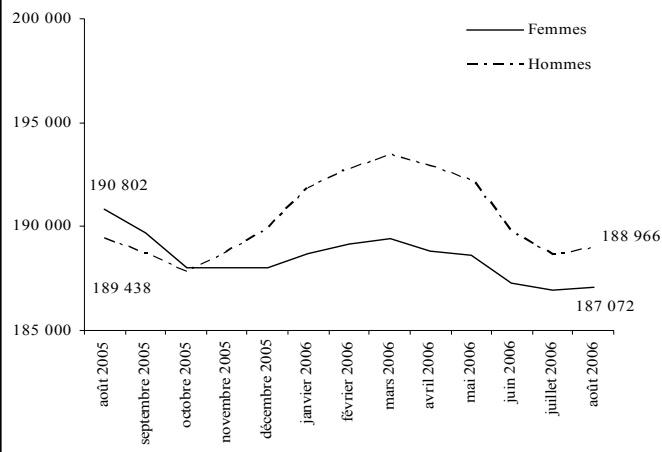


Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en août 2006 :

- Comparativement à l'année précédente, le nombre d'adultes *sans contraintes* a diminué de 2 978 (de 153 023 à 150 045 ou ↓ 1,9 %).
- On compte 128 249 adultes prestataires avec *contraintes sévères* à l'emploi, ce nombre étant supérieur à celui d'août 2005 (↑ 1 104 adultes ou ↑ 0,9 %).
 - Comparativement aux autres types de contraintes à l'emploi, la plus grande stabilité du nombre de personnes avec *contraintes sévères* par rapport à l'an dernier s'explique notamment par le vieillissement de la population québécoise ainsi que par leur forte rétention au programme d'assistance-emploi. La durée moyenne de présence cumulative à l'assistance-emploi des adultes avec contraintes sévères, qui s'établit à 18 ans (215,9 mois), est largement supérieure à celle des autres adultes. Les personnes avec contraintes temporaires ont, quant à elles, une durée moyenne de présence cumulative de près de 11 ans (129,8 mois), alors que les adultes sans contraintes ont une durée moyenne de plus de 9 ans (111,1 mois).
- Les adultes avec *contraintes temporaires* – principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés – ont enregistré une baisse de 2,3 % depuis un an (de 100 072 à 97 744).
 - La diminution importante du nombre d'adultes avec contraintes temporaires, survenue entre les mois de septembre et octobre 2005, s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.
- Entre août 2005 et août 2006, on observe une diminution de 2,1 % du nombre d'adultes avec *contraintes temporaires ou sans contraintes (aptés au travail)*, les données passant de 253 095 à 247 789 adultes.

**PROFILS SPÉCIFIQUES DES FEMMES, FAMILLES MONOPARENTALES,
ADULTES DE MOINS DE 30 ANS ET ADULTES NÉS HORS DU CANADA**
Données officielles d'août 2006

En août 2006, on dénombre 187 072 femmes et 188 966 hommes prestataires du programme d'assistance-emploi, comparativement à 190 802 femmes et 189 438 hommes en août 2005.



Adultes prestataires

	% Femmes	% Hommes
Août 2005	50,2 %	49,8 %
Août 2006	49,7 %	50,3 %
Taux de variation annuelle	-2,0 %	-0,2 %

Situation des jeunes âgés de moins de 30 ans en août 2006 :

- On dénombre 71 035 jeunes âgés de moins de 30 ans. Ils représentent 18,9 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme d'assistance-emploi.
- Entre août 2005 et août 2006, le nombre de jeunes adultes âgés de moins de 30 ans a diminué de 864 (↓ 1,2 %).
 - Chez les moins de 25 ans, on dénombre 36 589 adultes prestataires, soit une baisse annuelle de 711 jeunes adultes (↓ 1,9 %). Ces derniers représentent, en août 2006, 9,7 % de l'ensemble des adultes prestataires.
 - 47,3 % des jeunes âgés de moins de 25 ans à l'assistance-emploi présentent des contraintes à l'emploi (temporaires ou sévères). Parmi eux, 50,8 % ont des enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou sont des femmes enceintes, et 48,8 % invoquent des problèmes temporaires ou sévères liés à la santé.

Situation des familles monoparentales en août 2006 :

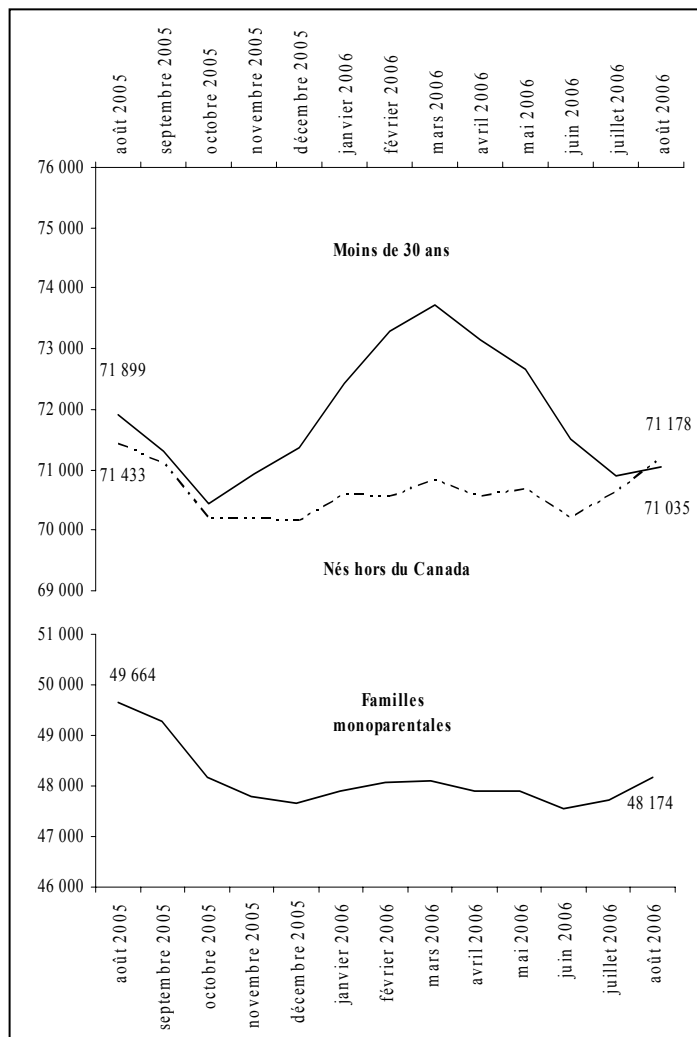
- On compte 48 174 familles monoparentales. Les chefs de ces familles représentent, en août 2006, 12,8 % de l'ensemble des adultes.
- En un an, soit entre les mois d'août 2005 et août 2006, le nombre de familles monoparentales a diminué de 1 490 (↓ 3,0 %).
- La place qu'elles occupent parmi l'ensemble des ménages diminue légèrement, passant de 14,6 % en août 2005 à 14,3 % en août 2006.
- 50,2 % des chefs de familles monoparentales à l'assistance-emploi présentent des contraintes temporaires à l'emploi. La principale raison invoquée (80,0 %) est la présence d'enfants à charge de moins de cinq ans (incluant les cas de grossesse).

Situation des adultes nés hors du Canada en août 2006 :

- On compte 71 178 adultes nés hors du Canada, soit une diminution de 0,4 % par rapport à l'an dernier (↓ 255 adultes).
 - La proportion qu'ils représentent parmi l'ensemble des adultes prestataires du programme d'assistance-emploi a légèrement augmenté, passant de 18,8 % à 18,9 %.
- 73,9 % des adultes prestataires nés hors du Canada sont au pays depuis trois ans et plus, alors que les nouveaux arrivants (moins de trois ans) et les revendicateurs du statut de réfugié représentent 26,1 % de l'ensemble des adultes prestataires nés hors du Canada.

Situation des femmes en août 2006 :

- Les femmes représentent 49,7 % de l'ensemble des adultes prestataires en août 2006.
 - Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentent 52,4 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires.
 - Depuis quelques années, le nombre de femmes prestataires diminue toujours plus rapidement que le nombre d'hommes. Il en résulte qu'en août 2006, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes. Effectivement, 49,7 % des adultes prestataires sont des femmes et 50,3 % des hommes. On constate une baisse de 2,0 %, entre août 2005 et août 2006, du nombre de femmes prestataires, alors que chez les hommes, cette diminution s'établit à 0,2 %.
- Des 187 072 femmes prestataires du programme d'assistance-emploi en août 2006 :
 - 32,3 % n'ont aucune contrainte à l'emploi ;
 - 34,2 % ont des contraintes temporaires ;
 - 33,5 % ont des contraintes sévères à l'emploi.
- Les principales raisons de contraintes temporaires chez les 63 893 femmes prestataires concernées sont, dans l'ordre :
 - 46,3 % pour enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou grossesse ;
 - 37,3 % en raison de l'âge (55 ans et plus) ;
 - 12,1 % pour motifs de santé.



	Août 2005	Août 2006	Taux de variation annuelle
Adultes de moins de 30 ans	71 899	71 035	- 1,2 %
Jeunes de moins de 25 ans	37 300	36 589	- 1,9 %
Familles monoparentales	49 664	48 174	- 3,0 %
Adultes nés hors du Canada	71 433	71 178	- 0,4 %
TOTAL des adultes	380 240	376 038	- 1,1 %

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU 1	PAGE
Évolution de la population prestataire et du montant des allocations versées aux ménages du programme d'assistance-emploi, avril 2005 à octobre 2006.....	1-2
Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la situation familiale et le type de résidence.....	1-2
Nouvelles admissions au programme d'assistance-emploi.....	1-2
Clientèle supplémentée selon la source du revenu.....	1-2
Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la région.....	1-2
TABLEAU 2	PAGE
Évolution du nombre d'adultes prestataires du programme d'assistance-emploi selon le type de clientèle, avril 2005 à août 2006.....	3-4
Répartition des adultes du programme d'assistance-emploi selon la situation familiale, le sexe, l'âge, la scolarité, la durée de présence et le type de contrainte à l'emploi.....	3-4
Répartition des adultes du programme d'assistance-emploi selon la région.....	3-4
NOTES RELATIVES AUX TABLEAUX.....	5
LEXIQUE.....	6

Tableau 1

Évolution de la population prestataire et du montant des allocations versées aux ménages du programme d'assistance-emploi, 2005-2006 et 2006-2007

	Nombre de ménages	Taux de variation annuelle	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	Taux de variation annuelle	Prestation moyenne versée	Prestations totales versées (milliers)
Nombre de dossiers actifs¹ au programme d'assistance-emploi								
moyenne 2004-2005	348 687	-1,4 %	390 723	130 516	521 239	-2,3 %	667,11 \$	232 612,8 \$
avril 2005	347 690	-1,9 %	388 719	127 207	515 926	-2,9 %	666,33 \$	231 676,1 \$
mai 2005	346 407	-2,0 %	387 251	126 944	514 195	-3,0 %	666,49 \$	230 877,8 \$
juin 2005	342 933	-2,3 %	383 201	126 080	509 281	-3,3 %	667,00 \$	228 737,3 \$
juillet 2005	340 375	-2,5 %	380 125	125 261	505 386	-3,5 %	667,73 \$	227 280,0 \$
août 2005	340 329	-2,5 %	380 240	126 574	506 814	-3,5 %	690,79 \$	235 094,6 \$
septembre 2005	338 828	-2,4 %	378 347	125 354	503 701	-3,3 %	668,69 \$	226 572,4 \$
octobre 2005	336 562	-2,3 %	375 786	123 193	498 979	-3,1 %	668,41 \$	224 959,9 \$
novembre 2005	337 499	-2,1 %	376 736	122 252	498 988	-3,0 %	668,29 \$	225 546,1 \$
décembre 2005	338 532	-2,1 %	377 890	122 322	500 212	-2,8 %	669,06 \$	226 497,7 \$
janvier 2006	340 893	-1,9 %	380 485	123 033	503 518	-2,6 %	679,92 \$	231 780,4 \$
février 2006	342 378	-1,8 %	381 921	123 481	505 402	-2,4 %	679,42 \$	232 619,1 \$
mars 2006	343 337	-1,5 %	382 857	123 683	506 540	-2,2 %	681,29 \$	233 910,8 \$
moyenne 2005-2006	341 314	-2,1 %	381 130	124 615	505 745	-3,0 %	672,78 \$	229 629,3 \$
avril 2006	342 527	-1,5 %	381 737	123 026	504 763	-2,2 %	679,78 \$	232 844,7 \$
mai 2006	341 821	-1,3 %	380 835	122 757	503 592	-2,1 %	679,81 \$	232 374,0 \$
juin 2006	338 658	-1,2 %	377 007	121 300	498 307	-2,2 %	680,37 \$	230 413,3 \$
juillet 2006	337 401	-0,9 %	375 548	121 575	497 123	-1,6 %	681,48 \$	229 931,9 \$
août 2006	337 772	-0,8 %	376 038	123 030	499 068	-1,5 %	704,77 \$	238 050,7 \$
(e) septembre 2006	336 700	-0,6 %	374 700	121 900	496 600	-1,4 %	678,00 \$	228 282,6 \$
(e) octobre 2006	334 700	-0,6 %	372 400	120 200	492 600	-1,3 %	677,00 \$	226 591,9 \$
novembre 2006								
décembre 2006								
janvier 2007								
février 2007								
mars 2007								
(e) moyenne 2006-2007	338 511		376 895	121 970	498 865		683,03 \$	231 212,7 \$

(e) : estimations

Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la situation familiale et le type de résidence, août 2006

	Proportion		Proportion		Proportion		Proportion	
En août 2006								
Nombre	337 772	100 %	376 038	123 030	499 068	100 %	704,77 \$	238 050,7 \$
Situation familiale								
Personnes seules	250 760	74,2 %	250 760	0	250 760	50,2 %	648,49 \$	162 615,9 \$
Couples sans enfants	16 906	5,0 %	33 812	0	33 812	6,8 %	934,11 \$	15 792,0 \$
Familles monoparentales	48 174	14,3 %	48 174	77 922	126 096	25,3 %	754,08 \$	36 327,2 \$
Couples avec enfants	21 360	6,3 %	42 720	45 108	87 828	17,6 %	1 084,66 \$	23 168,4 \$
Conjoints d'étudiant	572	0,2 %	572	0	572	0,1 %	257,37 \$	147,2 \$
Type de résidence								
Logement et H.L.M.	197 100	58,4 %	227 820	105 134	332 954	66,7 %	726,86 \$	143 264,5 \$
Chambre et pension	117 862	34,9 %	119 481	11 015	130 496	26,1 %	679,54 \$	80 091,6 \$
Temporairement sans adresse ²	2 012	0,6 %	2 016	16	2 032	0,4 %	622,44 \$	1 252,4 \$
Propriété	17 282	5,1 %	23 205	6 865	30 070	6,0 %	743,25 \$	12 844,8 \$
En hébergement	3 516	1,0 %	3 516	0	3 516	0,7 %	169,94 \$	597,5 \$

Nouvelles admissions au programme d'assistance-emploi, août 2006

	Proportion		Proportion		Proportion		Proportion	
Nouvelles admissions³								
Fin des prestations d'a.-e.	1 232	14,6 %	1 366	454	1 820	14,2 %	354,22 \$	209,0 \$
Perte d'emploi sans a.-e.	1 485	17,6 %	1 578	340	1 918	15,0 %	339,82 \$	342,2 \$
Prestations d'a.-e. insuffisantes	604	7,1 %	661	181	842	6,6 %	358,42 \$	136,6 \$
Sous-total	3 321	39,3 %	3 605	975	4 580	35,7 %	347,70 \$	687,8 \$
Perte du conjoint	510	6,0 %	515	542	1 057	8,2 %	432,78 \$	183,1 \$
Fin des études à temps complet	255	3,0 %	272	123	395	3,1 %	341,58 \$	57,4 \$
Revenus insuffisants	1 576	18,7 %	1 858	655	2 513	19,6 %	394,78 \$	447,7 \$
En attente de revenus	93	1,1 %	104	26	130	1,0 %	400,57 \$	26,4 \$
Autres raisons	2 694	31,9 %	2 994	1 158	4 152	32,4 %	469,73 \$	1 053,6 \$
Nombre total	8 449	100 %	9 348	3 479	12 827	100 %	408,51 \$	2 455,9 \$

a.-e. : assurance-emploi

Clientèle supplémentée selon la source du revenu, août 2006

	Proportion		Proportion		Proportion		Proportion	
Clientèle supplémentée⁴								
Allocations d'aide à l'emploi	7 240	7,6 %	7 580	4 410	11 990	8,6 %	706,93 \$	5 118,2 \$
Rev. de subventions salariales	446	0,5 %	446	154	600	0,4 %	399,76 \$	178,3 \$
Revenus de travail	28 563	30,1 %	28 828	15 834	44 662	32,1 %	652,07 \$	18 625,2 \$
Prestations d'assurance-emploi	1 638	1,7 %	1 639	783	2 422	1,7 %	462,20 \$	757,1 \$
Contribution parentale	1 047	1,1 %	1 047	0	1 047	0,8 %	351,10 \$	367,6 \$
Revenus d'autres sources	62 459	65,9 %	63 385	24 493	87 878	63,2 %	577,39 \$	36 063,5 \$
Nombre total distinct⁵	94 756	100 %	97 050	41 933	138 983	100 %	604,88 \$	57 316,0 \$

Répartition de la population du programme d'assistance-emploi selon la région, août 2006

Région	Nombre de ménages	Taux de variation annuelle	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	Taux de variation annuelle	Prestation moyenne versée	Prestations totales versées (milliers)
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6 005	1,8 %	7 073	1 783	8 856	1,8 %	736,47 \$	4 422,5 \$
Bas-Saint-Laurent	9 624	2,8 %	10 935	2 235	13 170	2,6 %	716,72 \$	6 897,7 \$
Côte-Nord	3 381	1,0 %	3 715	1 085	4 800	1,0 %	690,87 \$	2 335,8 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13 006	3,9 %	14 504	3 589	18 093	3,6 %	699,16 \$	9 093,2 \$
Capitale-Nationale	25 592	7,6 %	27 789	6 119	33 908	6,8 %	693,85 \$	17 757,0 \$
Chaudière-Appalaches	11 429	3,4 %	12 574	2 826	15 400	3,1 %	705,86 \$	8 067,3 \$
Mauricie	16 843	5,0 %	18 592	4 983	23 575	4,7 %	693,31 \$	11 677,5 \$
Centre-du-Québec	10 212	3,0 %	11 303	3 399	14 702	2,9 %	693,42 \$	7 081,2 \$
Estrie	14 122	4,2 %	15 685	4 685	20 370	4,1 %	711,39 \$	10 046,3 \$
Montérégie	43 747	13,0 %	48 317	16 161	64 478	12,9 %	710,46 \$	31 080,7 \$
Ville-de-Montréal	80 851	23,9 %	90 418	34 195	124 613	25,0 %	706,23 \$	57 099,8 \$
Montréal-Banlieue	31 125	9,2 %	36 116	18 355	54 471	10,9 %	739,70 \$	23 023,1 \$
Laval	9 394	2,8 %	10 522	3 929	14 451	2,9 %	718,16 \$	6 746,4 \$
Lanaudière	14 714	4,4 %	16 432	5 418	21 850	4,4 %	704,32 \$	10 363,3 \$
Laurentides	17 061	5,1 %	18 728	5 517	24 245	4,9 %	700,16 \$	11 945,4 \$
Outaouais	14 285	4,2 %	16 045	5 867	21 912	4,4 %	708,78 \$	10 125,0 \$
Abitibi-Témiscamingue	6 671	2,0 %	7 421	2 068	9 489	1,9 %	697,98 \$	4 656,2 \$
Nord-du-Québec	1 108	0,3 %	1 230	805	2 035	0,4 %	678,60 \$	751,9 \$
ARK ⁶	491	0,1 %	560	461	1 021	0,2 %	672,31 \$	330,1 \$
Central ⁷	8 602	2,5 %	8 639	11	8 650	1,7 %	567,35 \$	4 880,4 \$

Secteur Statistique, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, MESS, septembre 2006.

NOMBRE DE MÉNAGES AYANT REÇU UNE :

Tableau 1 - suite

Prestation de base uniquement (sauf Hébergés)	Taux de variation annuelle	Allocation mixte					Prestation de base Hébergés	SOUS-TOTAL		TOTAL Nombre de ménages	
		Allocation pour contraintes temporaires	Allocation pour contraintes sévères	1 adulte contr. sév. ou tempo.	2 adultes avec contraintes temporaires	Total Allocation mixte		au moins 1 adulte avec contraintes sévères	Taux de variation annuelle		
Nombre de dossiers actifs¹ au programme d'assistance-emploi											
134 654	-3,3 %	84 948	114 515	6 582	4 234	10 817	3 753	121 097	0,2 %	348 687	moyenne 2004-2005
132 896	-4,5 %	85 079	115 285	6 519	4 219	10 738	3 692	121 804	0,6 %	347 690	avril 2005
131 382	-4,8 %	85 137	115 535	6 477	4 194	10 671	3 682	122 012	0,8 %	346 407	mai 2005
128 146	-5,5 %	84 939	115 565	6 459	4 184	10 643	3 640	122 024	0,8 %	342 933	juin 2005
125 608	-5,9 %	85 044	115 537	6 413	4 149	10 562	3 624	121 950	0,8 %	340 375	juillet 2005
125 521	-5,6 %	85 030	115 599	6 438	4 153	10 591	3 588	122 037	0,9 %	340 329	août 2005
124 768	-5,5 %	84 443	115 516	6 419	4 105	10 524	3 577	121 935	0,9 %	338 828	septembre 2005
126 603	-5,3 %	80 547	115 698	6 350	4 051	10 401	3 313	122 048	1,0 %	336 562	octobre 2005
126 638	-5,2 %	81 180	115 980	6 366	4 010	10 376	3 325	122 346	1,3 %	337 499	novembre 2005
127 027	-4,9 %	81 480	116 159	6 358	4 021	10 379	3 487	122 517	1,3 %	338 532	décembre 2005
128 100	-4,7 %	82 263	116 519	6 430	4 074	10 504	3 507	122 949	1,3 %	340 893	janvier 2006
129 078	-4,4 %	82 803	116 557	6 395	4 011	10 406	3 534	122 952	1,2 %	342 378	février 2006
129 266	-3,8 %	83 256	116 862	6 381	4 012	10 393	3 560	123 243	1,2 %	343 337	mars 2006
127 919	-5,0 %	83 433	115 901	6 417	4 099	10 516	3 544	122 318	1,0 %	341 314	moyenne 2005-2006
128 099	-3,6 %	83 623	116 875	6 396	4 025	10 421	3 509	123 271	1,2 %	342 527	avril 2006
127 550	-2,9 %	83 341	117 046	6 382	4 011	10 393	3 491	123 428	1,2 %	341 821	mai 2006
124 872	-2,6 %	82 872	117 093	6 343	3 981	10 324	3 497	123 436	1,2 %	338 658	juin 2006
123 451	-1,7 %	83 058	117 082	6 315	3 978	10 293	3 517	123 397	1,2 %	337 401	juillet 2006
123 853	-1,3 %	83 162	116 984	6 298	3 959	10 257	3 516	123 282	1,0 %	337 772	août 2006
123 600	-0,9 %	82 500	116 900	6 300	3 900	10 200	3 500	123 200	1,0 %	336 700	septembre 2006 (e)
125 500	-0,9 %	78 700	117 000	6 200	3 900	10 100	3 400	123 200	0,9 %	334 700	octobre 2006 (e)
											novembre 2006
											décembre 2006
											janvier 2007
											février 2007
											mars 2007
125 275		82 465	116 997	6 319	3 965	10 284	3 490	123 316		338 511	moyenne 2006-2007 (e)
Proportion											
123 853	100 %	83 162	116 984	6 298	3 959	10 257	3 516	123 282	100 %	337 772	En août 2006
36,7 %		24,6 %	34,6 %	1,9 %	1,2 %	3,0 %	1,0 %	36,5 %		100 %	Nombre de ménages Proportion
599,40 \$		721,06 \$	796,95 \$	996,51 \$	946,03 \$	977,02 \$	169,94 \$	807,14 \$		704,77 \$	Prestation moyenne versée
Situation familiale											
93 470	75,5 %	46 161	107 613	0	0	0	3 516	107 613	87,3 %	250 760	Personnes seules
3 218	2,6 %	2 045	3 179	5 377	3 087	8 464	0	8 556	6,9 %	16 906	Couples sans enfants
20 290	16,4 %	23 297	4 587	0	0	0	0	4 587	3,7 %	48 174	Familles monoparentales
6 714	5,4 %	11 259	1 594	921	872	1 793	0	2 515	2,0 %	21 360	Couples avec enfants
161	0,1 %	400	11	0	0	0	0	11	0,0 %	572	Conjoints d'étudiant
Type de résidence											
71 790	58,0 %	59 760	58 591	4 344	2 615	6 959	0	62 935	51,0 %	197 100	Logement et H.L.M.
46 725	37,7 %	17 919	52 787	183	248	431	0	52 970	43,0 %	117 862	Chambre et pension
1 375	1,1 %	293	344	0	0	0	0	344	0,3 %	2 012	Temporairement sans adresse ²
3 963	3,2 %	5 190	5 262	1 771	1 096	2 867	0	7 033	5,7 %	17 282	Propriété
0	0,0 %	0	0	0	0	0	3 516	0	0,0 %	3 516	En hébergement
Nouvelles admissions³											
809	14,4 %	369	27	8	18	26	0	35	7,6 %	1 232	Fin des prestations d'a.-e.
1 157	20,6 %	292	22	2	10	12	1	24	5,2 %	1 485	Perte d'emploi sans a.-e.
445	7,9 %	142	14	1	2	3	0	15	3,3 %	604	Prestations d'a.-e. insuffisantes
2 411	43,0 %	803	63	11	30	41	1	74	16,1 %	3 321	Sous-total
194	3,5 %	278	21	1	3	4	2	22	4,8 %	510	Perte du conjoint
192	3,4 %	60	3	0	0	0	0	3	0,7 %	255	Fin des études à temps complet
997	17,8 %	439	110	9	17	26	4	119	25,9 %	1 576	Revenus insuffisants
31	0,6 %	55	5	0	2	2	0	5	1,1 %	93	En attente de revenus
1 780	31,8 %	616	225	11	15	26	37	236	51,4 %	2 694	Autres raisons
5 605	100 %	2 251	427	32	67	99	44	459	100 %	8 449	Nombre total
66,3 %		26,6 %	5,1 %	0,4 %	0,8 %	1,2 %	0,5 %	5,4 %		100 %	Proportion
Clientèle supplémentée⁴											
4 565	18,3 %	793	1 805	53	3	56	21	1 858	5,0 %	7 240	Allocations d'aide à l'emploi
172	0,7 %	58	205	6	4	10	1	211	0,6 %	446	Rev. de subventions salariales
13 839	55,5 %	9 354	4 038	501	810	1 311	21	4 539	12,1 %	28 563	Revenus de travail
771	3,1 %	593	195	29	49	78	1	224	0,6 %	1 638	Prestations d'assurance-emploi
957	3,8 %	90	0	0	0	0	0	0	0,0 %	1 047	Contribution parentale
6 443	25,8 %	21 371	28 870	3 506	2 008	5 514	261	32 376	86,6 %	62 459	Revenus d'autres sources
24 956	100 %	29 685	33 592	3 802	2 417	6 219	304	37 394	100 %	94 756	Nombre total distinct ⁵
26,3 %		31,3 %	35,5 %	4,0 %	2,6 %	6,6 %	0,3 %	39,5 %		100 %	Proportion
Région											
1 956	1,6 %	1 293	2 357	274	125	399	0	2 631	2,1 %	6 005	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
2 549	2,1 %	2 097	4 452	377	143	520	6	4 829	3,9 %	9 624	Bas-Saint-Laurent
1 258	1,0 %	841	1 175	69	38	107	0	1 244	1,0 %	3 381	Côte-Nord
4 762	3,8 %	2 831	4 878	352	170	522	13	5 230	4,2 %	13 006	Saguenay-Lac-Saint-Jean
8 459	6,8 %	5 940	10 382	529	265	794	17	10 911	8,9 %	25 592	Capitale-Nationale
3 063	2,5 %	2 654	5 223	324	154	478	11	5 547	4,5 %	11 429	Chaudière-Appalaches
6 191	5,0 %	4 287	5 729	360	268	628	8	6 089	4,9 %	16 843	Mauricie
3 655	3,0 %	2 523	3 695	211	128	339	0	3 906	3,2 %	10 212	Centre-du-Québec
4 713	3,8 %	3 450	5 456	355	144	499	4	5 811	4,7 %	14 122	Estrie
14 901	12,0 %	11 293	16 185	878	483	1 361	7	17 063	13,8 %	43 747	Montérégie
37 610	30,4 %	20 708	20 922	763	823	1 586	25	21 685	17,6 %	80 851	Ville-de-Montréal
12 020	9,7 %	9 271	8 970	414	439	853	11	9 384	7,6 %	31 125	Montréal-Banlieue
3 320	2,7 %	2 406	3 353	166	149	315	0	3 519	2,9 %	9 394	Laval
5 173	4,2 %	3 846	5 094	369	218	587	14	5 463	4,4 %	14 714	Lanaudière
5 993	4,8 %	4 339	6 207	348	164	512	10	6 555	5,3 %	17 061	Laurentides
5 426	4,4 %	3 328	5 027	326	170	496	8	5 353	4,3 %	14 285	Outaouais
2 340	1,9 %	1 668	2 447	146	63	209	7	2 593	2,1 %	6 671	Abitibi-Témiscamingue
454	0,4 %	384	243	12	15	27	0	255	0,2 %	1 108	Nord-du-Québec
228	0,2 %	165	84	3	11	14	0	87	0,1 %	491	ARK ⁶
10	0,0 %	3	5 189	25	0	25	3 375	5 214	4,2 %	8 602	Central ⁷

Notes relatives aux tableaux 1 et 2

Tableau 1

1. Les dossiers actifs représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. Désignent le nombre de demandes de prestations d'assistance-emploi acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation. À partir d'avril 2006, la réduction du nombre de mois de délais avant de qualifier les statistiques d'officielles entraîne une baisse du nombre de nouvelles admissions.
4. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
5. Dénombrer les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
6. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
7. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 2

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».
3. Comprend les personnes qui s'occupent d'une personne en perte d'autonomie, les responsables d'un foyer d'accueil, les personnes placées en résidence d'accueil et les personnes réfugiées dans une maison pour victimes de violence.
4. Personnes ayant atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contraintes temporaires »).
5. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
6. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
7. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
8. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé deux ans et plus sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide de dernier recours supérieur ou égal à 24 mois depuis leur dernière date d'admission à l'assistance-emploi.

Aide de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre du programme d'assistance-emploi aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent.

Allocation de soutien

Aide financière versée par la Sécurité du revenu aux personnes qui participent à un programme ou à une mesure d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'assistance-emploi, prestations d'APPORT, etc.).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du programme d'assistance-emploi lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires ou sévères à l'emploi. Avant octobre 1999, les familles comptabilisées dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs du programme Soutien financier dont les deux adultes sont admis à Soutien financier;
- les dossiers actifs du programme Soutien financier composés d'un adulte admis à Soutien financier et d'un adulte classé apte non disponible;
- les dossiers actifs du programme APTE dont les deux adultes sont classés non disponibles.

Allocation pour contraintes sévères à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du programme d'assistance-emploi lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille démontre, par la production d'un rapport médical, que son état physique ou mental est, de façon significative, déficient ou altéré pour une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie et que, pour cette raison et compte tenu de ses caractéristiques socio-professionnelles, il présente des contraintes sévères à l'emploi l'empêchant de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Avant octobre 1999, les ménages comptabilisés dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs dont l'adulte seul qui compose le ménage est admis à Soutien financier;
- les dossiers actifs composés d'un adulte admis à Soutien financier et d'un adulte du programme APTE classé non participant ou participant.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du programme d'assistance-emploi lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi. Avant octobre 1999, les ménages comptabilisés dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs du programme APTE dont l'adulte seul qui compose le ménage est classé non disponible;
- les dossiers actifs du programme APTE classés mixtes composés d'un adulte classé non disponible et d'un adulte classé non participant ou participant.

Allocation reconnue

Aide financière versée par un tiers (personne, association, société ou organisme) à un prestataire du programme d'assistance-emploi et reconnue à titre d'allocation d'aide à l'emploi ou d'allocation de soutien.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'assistance-emploi, prestataire d'APPORT, etc.).

Clientèle supplémentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation d'assistance-emploi et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de subventions salariales, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'assistance-emploi au nouvel adulte prestataire. Par conséquent, certains jeunes peuvent présenter une durée consécutive supérieure à leur durée cumulative.

Enfant à charge

Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires de l'assistance-emploi.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour à l'aide sociale.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée par la sécurité du revenu. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple. Avant octobre 1999, les ménages comptabilisés dans cette catégorie regroupent les situations suivantes :

- les dossiers actifs du programme APTE dont l'adulte seul qui compose le ménage est classé non participant ou participant;
- les dossiers actifs du programme APTE, classés mixtes et composés d'adultes classés participants et non participants seulement.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale.

Prestation versée

Aide financière de l'assistance-emploi qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge et pour la TVQ ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus, la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides, les sanctions et le partage du logement. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre du programme d'assistance-emploi. La Direction du budget et des opérations financières du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires du programme d'assistance-emploi de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programme d'assistance-emploi

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes capables de travailler, à les inciter à entreprendre ou à poursuivre des démarches d'intégration ou de réintégration en emploi et à les soutenir pendant ces démarches. Il vise également à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent certaines contraintes à l'emploi (sévères ou temporaires).

Revendicateurs du statut de réfugié

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations-Unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Type de contrainte à l'emploi

Les prestataires de l'assistance-emploi sont identifiés selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires et contraintes sévères.

- Les adultes sans contraintes sont les adultes qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.
- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.

Avant octobre 1999, les adultes prestataires sans contraintes regroupent les adultes aptes participants ou non participants, alors que les adultes avec contraintes temporaires sont représentés par les adultes aptes non disponibles. Quant aux adultes avec contraintes sévères, ils regroupent les adultes admis à Soutien financier ainsi que les adultes hébergés.

Depuis octobre 1999, les adultes hébergés sont distribués selon le type de contrainte qu'ils présentent.